



Des délais toujours plus courts, un temps de réflexion inexistant, un calendrier non respecté, la bonne recette pour rater un dialogue social constructif !

Février 2016

STV Groupes de travail DC-DLM

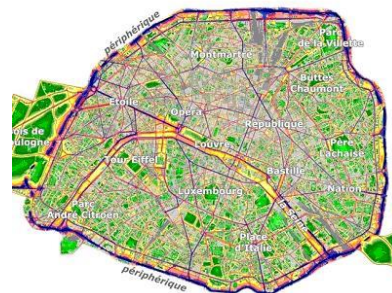
À la lecture du document remis en réunion inter-syndicats/DVD du 11 décembre 2015 concernant la réforme des Sections Territoriales de Voirie, la **CFDT** fait quelques observations.

Ce projet de restructuration, présenté au comité technique de la DVD du 4 novembre 2015, indiquait notamment la mise en place de groupes de travail sur une période de janvier à février 2016 suivie d'une présentation en réunion inter-syndicats en mars 2016.

Cependant, 2 groupes de travail ne sont toujours pas mis en place à notre connaissance - les N° 4 « la cartographie des STV » et N° 5 « Les relations entre le service des territoires et ses sections territoriales et les autres services centraux »

Ces différents groupes devaient organiser 3 réunions successives entre début janvier et mi-février 2016 dont je vous rappelle la teneur :

- 1^{ère} réunion entre le 4 et le 8 janvier = établir un état des lieux et dresser les pistes d'amélioration envisagées par le groupe
- 2^e réunion entre le 25 et le 29 janvier = évaluation des différentes pistes d'évolution, y compris celles provenant des autres groupes si impact sur le champ exploré par le groupe
- 3^e réunion entre le 15 et 18 février = validation des propositions



Ceci devant permettre une finalisation des propositions en mars/avril puis une validation en mai.

2 Groupes n'étant pas encore mis en place au 19 février 2016, comment pouvez-vous espérer respecter votre calendrier de validation des propositions (prévue entre le 15 et le 18 février) ?

Et qu'en sera-t-il des conclusions de ces différents groupes prévues lors d'une réunion inter-syndicats en mars ? À moins de mettre en place 3 réunions pour ceux-ci entre fin février et mars 2016, c'est-à-dire sur 4 semaines ? Et, par défaut, pressuriser les groupes 4 et 5 qui rendront un travail bâclé...

Comment pouvez-vous demander au personnel d'adhérer à cette réforme avec un impact majeur sur les agents qui redoutent des réductions de postes à cette occasion, ou un surcroît de travail occasionné dans des postes inchangés alors que la taille de certaines sections se verra augmentée ? Comment rendre crédible cette démarche établie selon un calendrier précipité, entre janvier et mai 2016, et si de plus celui-ci n'est pas respecté ?

*Ne serait-ce pas du «**faux dialogue social** !» «**Une fausse consultation des agents**» où le résultat de ces groupes de travail ne pourra ou ne sera pris en compte au vu du calendrier très contraint. Pour la **CFDT** les objectifs de cette restructuration ne sont toujours pas clairs et nous demandons la mise en place d'un nouveau calendrier de travail en décalant de 3 mois les phases prévues lors de la réunion DVD du 11 décembre 2015, notamment la phase de finalisation prévue à l'origine pour le mois de mai 2016.*

CFDT interco spp/ 19 rue du renard / 75004 paris / spp.cfdt@paris.fr